



**APPEL A LA CONCURRENCE POUR L'ATTRIBUTION D'UNE LICENCE
POUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN
3^{ÈME} RESEAU PUBLIC DE TELECOMMUNICATIONS UTILISANT
DES TECHNOLOGIES CELLULAIRES DE 2^{ÈME} GENERATION
AU ROYAUME DU MAROC**

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des orientations générales de libéralisation du secteur des télécommunications pour la période 2004 – 2008, le Gouvernement du Royaume du Maroc **lance un appel à la concurrence pour l'établissement et l'exploitation d'un 3^{ème} réseau public de télécommunications au Maroc utilisant des technologies cellulaires de 2^{ème} génération.**

A cet effet, les opérateurs de télécommunications et autres parties intéressés **sont invités à retirer, contre le paiement d'un montant de quarante mille (40.000) dirhams, le dossier de l'appel à la concurrence à l'ANRT, à partir du 03 novembre 2008 à 14H00 à l'adresse suivante :**

ANRT – Direction Générale
Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Ryad,
Rabat, 10.100, Maroc
Tél. : +212 37 71 85 01
Fax : +212 37 20 38 62

E-mail : 3licence2G-ac@anrt.ma – site Web : www.anrt.ma